

Santé publique

La santé :

Rappel de la définition de l'OMS : "Ce n'est pas seulement l'absence de maladie, C'est un état de complet bien être physique, mental et social"

Les déterminants de la santé de la population : facteurs génétiques, comportements individuels, qualité des soins médicaux, environnement...

Définitions de la santé publique :

- Approche collective et administrative des problèmes de santé d'une population sous ses aspects politiques, économiques, réglementaires, institutionnels.

- Ensemble des moyens mis en œuvre pour promouvoir la santé de la population

- C'est "la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé et la vitalité mentale et physique des individus par le moyen d'une action collective concertée visant à assainir le milieu, à lutter contre les maladies qui présentent une importance sociale, à enseigner les règles de l'hygiène personnelle, à organiser des services médicaux et infirmiers en vue du diagnostic précoce et du traitement préventif des maladies, ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures sociales propres à assurer à chaque membre de la collectivité un niveau de vie compatible avec le maintien de la santé, l'objet final étant de permettre à chaque individu de jouir de son droit inné à la santé et à la longévité." Winslow 1923, O.M.S. 1952.

Les outils de la santé publique

Outils d'observation et de compréhension de l'évolution d'une population (épidémiologie, démographie, sciences sociales)

Outils d'action (organisation sanitaire et sociale, éducation à la santé...)

La santé publique identifie les grands problèmes : cancers, maladies cardio-vasculaires, troubles de la nutrition, accidents, maladies transmissibles...

La santé publique identifie les groupes d'individus vulnérables : personnes âgées, chômeurs, adolescents, détenus...

La santé publique est au carrefour de nombreux métiers : médecins, infirmiers, éducateurs, psychologues, ingénieurs et techniciens sanitaires, économistes, vétérinaires...

Besoins, demandes et réponse

Les besoins :

Évalués par des experts, ils peuvent être normatifs (en regard d'une norme, un standard), comparatifs (en comparant 2 populations de niveaux de santé différent), prioritaires (variabilité selon les acteurs de santé publique).

Les demandes :

elles émanent des groupes de population, elles peuvent être plus ou moins exprimées et peuvent varier en fonction de nombreux paramètres (âge, sexe...). Ces demandes peuvent être différentes des besoins et des difficultés peuvent apparaître (demande de soins curatifs plus que d'éducation à la santé par exemple).

Réponse :

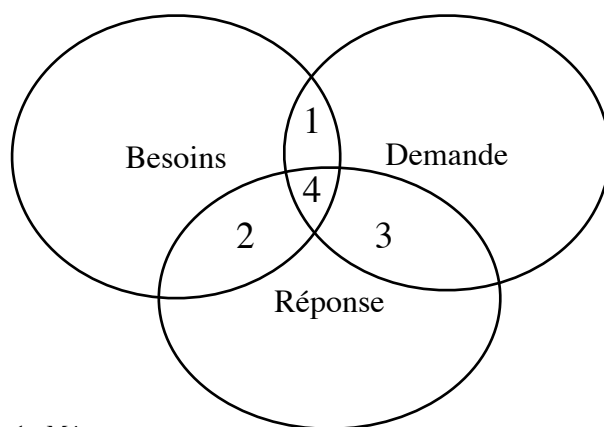
Ensemble des soins et services mis à la disposition des populations. Ils sont soumis à diverses contraintes (financières, notamment...).

La santé communautaire

"Processus par lequel les individus et les familles, d'une part prennent en charge leur propre santé et leur propre bien être comme ceux de la communauté, d'autre part développent leur capacité de concourir à leur propre développement comme celui de la communauté... » (OMS)

Elle induit :

- de se situer dans le champ de la santé globale



- 1 - Mécontentement
- 2 - Pas d'utilisation
- 3 - Gaspillage
- 4 - Adéquation complète

- de traiter un problème rencontré par une communauté
- que les professionnels sont des personnes ressources.

La Santé communautaire est un processus conduisant à la promotion de la santé qui repose sur une démarche participative d'une communauté

La promotion de la santé : Processus qui confère aux personnes une meilleure maîtrise des facteurs influant sur leur santé et la possibilité d'améliorer celle-ci. Selon la Charte d'Ottawa (conférence de l'OMS en 1986). Objectif : "La Santé pour tous en l'an 2000"

Les soins de santé primaire

Ils sont définis par l'OMS (Conférence d'Alma Ata en 1978) :

"Les soins de santé primaire sont des soins de santé essentiels fondés sur des méthodes et une technologie pratiques, scientifiquement valables et socialement acceptables, rendus universellement accessibles aux individus et aux familles dans la communauté par leur pleine participation et à un coût que la communauté et le pays puissent assumer à chaque stade de leur développement dans un esprit d'auto-responsabilité et d'autodétermination.

Ils sont le premier niveau auquel les individus, la famille et la communauté entrent en contact avec le système national de santé, rapprochant le plus possible les soins de santé des lieux où les gens vivent et travaillent, et constituent le premier élément d'un processus continu de protection sanitaire."

Les indicateurs de santé publique

Prévalence : La prévalence d'une maladie est le nombre total de cas à un moment donné.

Incidence : l'incidence d'une maladie est le nombre de nouveaux cas apparus pendant une période donnée.

L'augmentation de la prévalence n'est pas forcément un indicateur défavorable (augmentation de l'espérance de vie des personnes atteintes de maladie incurable).

L'augmentation de l'incidence est toujours un facteur défavorable (du moins dans le cas d'un effectif de population stable). Le plus simple pour comparer deux populations est d'utiliser le taux d'incidence (c'est l'incidence rapportée à un échantillon représentatif de la population étudiée). On parlera alors du taux d'incidence pour 100 000 personnes par exemple. Pour être complet et comparer de façon plus fine deux populations, il conviendrait d'utiliser aussi la notion de populations standardisées (la répartition des âges et des sexes dans les populations comparées étant alors identiques).

La prévention

La prévention est une action de santé ayant pour objectif d'éviter l'apparition, l'aggravation de problèmes de santé en faisant appel à des mesures de portée collective ou individuelle.

Primaire : Elle vise à diminuer le nombre de nouveaux cas d'une maladie dans une population. Elle se base sur des mesures de portée collective et individuelle. Elle vise à diminuer l'incidence d'une maladie ou diminuer la fréquence des accidents.

Secondaire : Elle vise à diminuer la durée et l'évolution de la maladie. Elle vise à diminuer la prévalence d'une maladie en faisant appel au dépistage précoce et au traitement des premières atteintes.

Tertiaire : Elle vise à diminuer le nombre et la gravité des complications et des séquelles. Elle vise à diminuer la prévalence des incapacités chroniques ou des récidives.

Démographie

Science qui étudie une collectivité (selon différents éléments : âge, sexe, répartition géographique, évolution dans le temps...). Elle mesure les naissances, les décès, les migrations...

Elle utilise 2 outils :

les recensements (recensement des logements, ménages et individus). Ils constituent une "photographie" de la population (étude transversale). Les données du recensement sont traitées par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Sciences économique). Les recensements permettent la construction de la pyramide des âges.

L'Etat civil :

En France depuis le XVII^{ème} siècle. Ces services sont rattachés aux Communes

On y répertorie différents événements (naissances, mariages, divorces, décès). Il s'agit d'une étude longitudinale.

Quelques indicateurs démographiques :

Natalité (nombre de naissances vivantes)

Taux de natalité :

Nombre de naissances vivantes divisé par le nombre moyen d'habitant, le résultat est multiplié par 1000 pour obtenir un taux pour 1000.

Taux de fécondité :

Idem taux de natalité avec l'utilisation d'un dénominateur différent : le nombre de femmes de 15 à 44 ans. Ce taux constitue le meilleur reflet de la capacité d'une population à se reproduire.

Mortalité :

Nombre de décès. La mortalité peut, comme pour la natalité se lire sous forme de taux. Ces taux peuvent être "bruts" ou "spécifiques" (liés à une cause déterminée ou intervenant à une tranche d'âge donnée).

Mortalité périnatale :

Mortalité survenant entre le début du 6^{ème} mois de grossesse et la fin de la première semaine.

Mortalité infantile :

Mortalité survenant entre la naissance et la fin de la première année.

Mortalité juvénile :

Mortalité survenant entre 1 an et 5 ans.

Années potentielles de vie perdues (APVP) :

Nombre d'années qu'un sujet mort prématurément n'a pas vécues (cause principale d'APVP : les morts violentes).

Mortalité prématurée :

mortalité survenant avant 65 ans (cause principale de mortalité prématurée : les cancers).

Espérance de vie :

C'est le nombre moyen d'années qu'un individu pris à un âge donné, peut espérer vivre. Elle peut être donnée à la naissance (cas le plus courant) ou à un âge donné. En France, en 2002, l'espérance de vie pour les femmes est de 82,8 ans et de 75,6 ans pour les hommes. Il est à noter une très grande variation de ces indicateurs (notamment de l'espérance de vie à la naissance ou de la mortalité infantile entre les pays du Nord et ceux du Sud).

En fait, cet indicateur est contesté. Il correspond plutôt à l'âge moyen de décès à une période considérée et il est peut-être exagérément optimiste d'imaginer que les populations qui naissent aujourd'hui auront cette même espérance de vie. En effet, les personnes âgées d'aujourd'hui n'ont jamais (ou à de rares exceptions) été exposées dans leurs 20 ou 30 premières années aux nombreuses molécules issues de la synthèse et développées largement depuis une quarantaine d'années. Or les premières années de la vie sont les périodes les plus critiques en terme de sensibilité et d'effets sanitaires (pouvant survenir sur le long terme). Or des soupçons très préoccupants quant aux effets délétères de ces substances s'accumulent aujourd'hui. D'autre part, les conditions de vie et l'accès aux soins étaient, il y a 50 ou 60 ans de cela, bien moins favorables qu'actuellement, opérant ainsi une forme "tri" dans les populations (seuls les individus les plus résistants survivent).

Morbidité :

C'est le nombre de malades. Elle se mesure par l'incidence et la prévalence. Elle s'exprime couramment sous forme de taux. En France, cette morbidité augmente fortement (indépendamment du vieillissement de la population).

La transition démographique :

Elle correspond à l'évolution d'une population passant d'un taux de natalité et d'un taux de mortalité très élevés à ces mêmes taux très faibles. Cette transition démographique est achevée dans les pays du Nord et en cours dans de nombreux pays du Sud.

La pyramide des âges :

Elle permet d'avoir une vision synthétique de la répartition par âge d'une population.